



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



CERTIBIOCIDÉ

FORMATION CONTINUE CERTIBIOCIDÉ

CERTIBIOCIDÉ- FORMULE 3 JOURS
CERTIFICAT INDIVIDUEL: « UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET
DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES DESTINÉS
EXCLUSIVEMENT AUX PROFESSIONNELS »
1er certificat ou renouvellement

Objectifs	Obtenir le Certificat individuel: « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ou Certibiocide Répondre à l'obligation réglementaire relative à l'utilisation professionnelle et de distribution de certains types de produits biocides.
Public/Pré requis	Expérience d'utilisation des produits biocides
Conditions d'inscription	Fiche de positionnement à compléter obligatoirement Devis et convention de formation à compléter, signer et cacheter avant démarrage de l'action
Frais pédagogiques, Information sur la rémunération et les financements	Financement du coût pédagogique de l'action de formation à prendre en charge par la structure demandeuse du devis.
Contenu programme	<p>Chapitre "réglementation" 2h30 Définition des produits biocides. Cadre réglementaire français et européen. Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. Utilisation des produits.</p> <p>Chapitre "produits rodenticides" 5h30 Thème "prévention des risques pour la santé" : Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides. Présentation des principales substances actives. Dangerosité des produits : – dangers du produit ; – voies de pénétration ; – intoxication aiguë et intoxication chronique ; – devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination.</p> <p>Situations d'exposition aux dangers : – situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; – contact direct et indirect ; – facteurs favorisant et aggravant la pénétration ; – catégories de populations sensibles.</p>

Contenu / programme (suite)

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.
 Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.
 Principales mesures de prévention.
 Principales mesures de protection : port des EPI...
 Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
 Principales consignes et réglementation.
 Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
 Principaux symptômes d'empoisonnement.
 Conduite à tenir en cas d'accident.
 Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
 Thème "prévention des risques pour l'environnement" :
 Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :
 – impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité;
 – connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :
 – types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
 – devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
 – situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
 – facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
 – risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :
 – zonage (zones protégées...);
 – stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
 – pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisations ;
 – traçabilité tout au long du processus.

Thème " stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides " :
 Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.
 Méthodes et produits alternatifs.
 Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).
 Evaluation comparative de l'utilisation des produits.

Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques.

Raisonnement des interventions.
 Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).
 Adaptation des doses et des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles.
 Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.

Chapitre "produits désinfectants" 5h30

Thème "prévention des risques pour la santé" :
 Risques liés à l'utilisation des produits désinfectants.
 Présentation des principales substances actives.

Dangerosité des produits :
 – dangers du produit ;
 – voies de pénétration ;
 – intoxication aiguë et intoxication chronique ;
 – devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination.

Situations d'exposition aux dangers :
 – situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ;
 – contact direct et indirect ;
 – facteurs favorisant et aggravant la pénétration ;
 – catégories de populations sensibles.

Contenu / programme (suite)

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.
Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.
Principales mesures de prévention.
Principales mesures de protection : port des EPI...
Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
Principales consignes et réglementation.
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
Principaux symptômes d'empoisonnement.
Conduite à tenir en cas d'accident.
Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
Thème "prévention des risques pour l'environnement" :
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :
– impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité ;
– connaissance des dangers des produits.
Situations d'exposition aux dangers :
– types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
– devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
– situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
– facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
– risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :
– stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
– pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisation ;
– traçabilité tout au long du processus.

Thème "stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants" :

Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.
Méthodes et produits alternatifs.
Techniques alternatives (méthodes physiques, etc.).
Evaluation comparative de l'utilisation des produits.
Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques.
Raisonnement des interventions.
Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).
Adaptation des doses des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles.
Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives.

Chapitre "produits insecticides" 5h30

Thème "prévention des risques pour la santé" :
Risques liés à l'utilisation des produits insecticides.
Présentation des principales substances actives.

Dangerosité des produits :
– dangers du produit ;
– voies de pénétration ;
– intoxication aiguë et intoxication chronique ;
– devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination

Contenu / programme (suite)

Situations d'exposition aux dangers :

- situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ;
- contact direct et indirect ;
- facteurs favorisant et aggravant la pénétration ;
- catégories de populations sensibles.

Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains.

Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers.

Principales mesures de prévention.

Principales mesures de protection : port des EPI...

Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.

Principales consignes et réglementation.

Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.

Principaux symptômes d'empoisonnement.

Conduite à tenir en cas d'accident.

Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.

Thème "prévention des risques pour l'environnement" :

Risques pour l'environnement et principales voies de contamination.

Dangerosité pour l'environnement :

- impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité ;
- connaissance des dangers des produits.

Situations d'exposition aux dangers :

- types de pollution : diffuse ou ponctuelle ;
- devenir des produits biocides dans l'environnement après le traitement ;
- situations de contamination avant, pendant et après le traitement ;
- facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
- risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.

Prévention des risques :

- zonage (zones protégées...) ;
- stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisation ;
- traçabilité tout au long du processus.

Thème "stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides" :

Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides.

Méthodes et produits alternatifs.

Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.).

Evaluation comparative de l'utilisation des produits.

Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques.

Raisonnement des interventions.

Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.).

Adaptation des doses des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles.

Evaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives

Chapitre "gestions des déchets" 1h30

Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention.

Gestion des effluents.

Gestion des déchets organiques.

Autoévaluation 0h30

Modalités pédagogiques	Théorie et échanges, supports variés (papier, rétroprojecteur, vidéoprojecteur).	
Evaluation	A la suite de la formation, une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test de trente questions validé par le ministère en charge de l'environnement. Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences d'une durée de 7 heures avant d'obtenir l'attestation de formation	
Sanction	Attestation établie en double exemplaire original permettant au stagiaire de demander le certificat Certibiocide auprès du ministère en charge de l'environnement, via le site Simmbad.	
Durée /date(s)- Délai d'accès à la formation	Durée réglementaire : 3 jours soit 21 heures	Session à date fixe :

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au CFPPA situé dans le lycée Douai-Biotech à Douai.
- Accès en bus : au départ du centre ville (4 km de la gare) : navette Evéole au départ du centre ville (place Carnot/ proche gare de Douai) le matin et retour le soir.
- Possibilité de restauration sur place / tarifs 2022 : 4,40 € le déjeuner pour tout stagiaire.
- Possibilité d'hébergement sur place en chambre individuelle (Nous consulter pour les tarifs).
- Places de parking devant l'établissement.

Site de formation accessible aux personnes en situation de handicap


CFPPA-UFA du Nord

458, rue de La Motte Julien
BP 90730 59507 Douai cedex

Référente : Sophie Dohein

chargée de développement Formations courtes

 03 27 99 75 54

 sophie.dohein@educagri.fr

 www.wagnonville.fr